HABILIT

Habilitation électrique RECYCLAGE PERSONNEL ELECTRICIEN

Présentiel - Synchrone

Recevoir une formation de sécurité adaptée aux travaux à effectuer

Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités

Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité

Objectifs

Habilitation électrique : appliquer les prescriptions de sécurité

Public Visé

Personnels exécutant des travaux d'ordre électrique, dont le titre d'habilitation vient à expiration

Pré Requis

Ils seront médicalement aptes à la soumission aux risques électriques concernés

Etre agé de plus de 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Maintenir, compléter et actualiser les compétences et la vigilance pour sécuriser les travaux d'ordre électriques : rappel des points fondamentaux, actualisation et remise à niveau des connaissances et des compétences
-Revalider les connaissances et redéfinir l'étendue des tâches et

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité
- Documentation fournie à chacun
- Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux a effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible : B1V, BR, BRP, BE Essais, B2V, B2V,

Parcours pédagogique

Retour d'expériences

Actualisation des connaissances théoriques

- Les nouveaux textes et documents parus,
- Les nouveaux matériels et équipements utilisés.

Rappels

- Les dangers du courant électrique
- Le phénomène accident et l'électricité
- La résistance du corps humain
- Les réactions physiologiques du corps humain
- Influences externes
- Importance et cause des incendies d'origine électrique
- La NF C 18510 : classe, titre, niveau d'habilitation et domaine de tension
- Intervention sur une installation electrique
- L'Organisation de chaque intervention
- Les manœuvres, le rôle de chacun
- La condamnation, la consignation
- Les verrouillages
- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Travaux Pratiques

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections
- Consignation en BT
- Mise en œuvre des EPI.

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Qualification Intervenant·e·s

Expert en électricité industrielle et bâtiment, en électrotechnique en sécurité électrique

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation qualitative et quantitative en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance d'un certificat de contrôle des connaissances, suivi d'un

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

10.50 Heures **2** Jours

Effectif

De 1 à 8 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **355.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com